

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

COORDONATEUR·RICE DE PROJETS EN INSERTION

LP11001A - LICENCE PROFESSIONNELLE SHS

HORS TEMPS TRAVAIL

EN ALTERNANCE

CPF

VAE

EPN 13 - Travail, Orientation, Formation, Social



60 crédits ECTS

Licence professionnelle

Licence professionnelle Sciences humaines et sociales mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle parcours Insertion sociale et professionnelle

Mention officielle :
Arrêté du 08/07/2021 - accréditation jusque fin 2024-2025

Niveau d'entrée requis : niveau 5 (bac+2)

Niveau de sortie : niveau 6 (bac+3)

Modalités d'accès :

- Formation continue HTT
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- VAE / VAPP / VES

NSF : Travail social (332)

Métiers (ROME) :

K1201 - Action sociale, K1207 - Intervention socioéducative, K1801 - Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle, K2111 - Formation professionnelle

France Compétences : **RNCP30080**

Certifinfo : 91283

CPF : **284134**

Débouchés :

Conseiller·re en Insertion Sociale et Professionnelle, Chargé·e de mission (RMI, FSL,...), Formateur·trice, Conseiller·re emploi, Conseiller·re emploi-formation, Accompagnateur·trice social, Animateur·trice, Chargé·e d'accompagnement auprès de différents publics ...

Références :

	2021	2020	2019
taux réussite	-	-	-
taux abandon	-	-	-

base : effectifs résidents Réunion

PRESENTATION

Le diplôme mène à un poste d'interface entre des fonctions de direction et d'accompagnement dans l'insertion sociale et professionnelle et permet un rôle d'accompagnement de projets et d'animation de partenariats.

Le parcours de cette licence professionnelle, insertion sociale et professionnelle, permet d'exercer sa fonction dans une variété de structures telles que les maisons de l'emploi, les missions locales, les associations et institutions artistiques et culturelles, les centres sociaux, PLIE, les structures du logement social de l'accueil d'urgence, les organisations humanitaires et caritatives, les associations intermédiaires, entreprises d'insertion, Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, CHRS, ESAT, foyers d'aide sociale à l'enfance, établissements de protection judiciaire de la jeunesse, collectivités territoriales ...

OBJECTIFS

- Comprendre les formes d'exclusion et les dynamiques de socialisation des populations en difficulté,
- Connaître les politiques, les dispositifs, les structures de l'insertion sociale ou de la médiation culturelle. Utiliser ces connaissances pour mettre en œuvre des orientations stratégiques,
- Identifier les acteurs de l'insertion et construire un réseau local de partenaires,
- Conduire des projets collectifs, animer et gérer des projets d'insertion.

Compétences visées :

- Identifier et utiliser les dispositifs publics liés à l'orientation et l'emploi,
- Evaluer et formaliser les compétences professionnelles,
- Accompagner les constructions de projets professionnels ...

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Publics

Salariés en activité, en projet de transition professionnelle, en reconversion professionnelle, chefs d'entreprise et indépendants, demandeurs d'emploi, jeunes en contrats d'apprentissage, *Pour les spécificités liées au contrat d'apprentissage, merci de contacter directement le service Entreprises du Cnam Réunion.*

La licence professionnelle s'adresse à toute personnes qui exerce ou envisage d'exercer des responsabilités d'encadrement intermédiaire ou d'ingénierie d'actions

collectives au sein d'une structure visant à l'insertion des publics en difficulté (chômeurs de longue durée, jeunes sans qualification, handicapés, retraités isolés, publics sous main de justice...).

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2,
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), Validation des Etudes Supérieures (VES).

CALENDRIER PREVISIONNEL

	semestre 1	semestre 2
Ouverture des préinscriptions en ligne le 1er juin 2022		
Inscriptions jusqu'au	31/10/22	31/03/23
Début des cours	05/09/22	06/03/23
Fin des cours	10/02/23	21/07/23
Semaine de révisions	semaine du 13/02/23	semaine du 24/07/23
Examens 1ère session	semaine du 20/02/23	semaine du 31/07/23
Examens 2nde session	quinzaine du 21/08/23 au 02/09/23	
Interruption des cours du 19/12/2022 au 06/01/2023 inclus - reprise le 09/01/2023		

DUREE, LIEU ET HORAIRES

- Durée minimale : 1 an
- Durée maximale : 2 ans
- Lieu de formation : centre régional du Cnam (LE PORT) et formation à distance depuis l'ENF
- Horaires : du lundi au vendredi de 17h à 21h selon programmation des enseignements en présentiel

RENSEIGNEMENTS

Centre régional du Port
18 rue Claude Chappe ZAC 2000
info@cnam.re
Tél. 0262 42 28 37

du lundi au jeudi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h15 à 12h15

pour en savoir plus,
consultez notre guide : www.cnam.re



INTERVENANTS

J. VIRACAOUDIN, Directeur des études, Référent rapports et mémoires
Formateur-Docteur en Sciences de l'Education
Responsable pédagogique filière Accompagnement social et professionnel
MG MAKSENE, Formatrice Coach Consultante
A. COME, Formatrice anglophone (25 ans d'expérience, agrément Cambridge)
C. ROSEWARNE, Gérante et formatrice en anglais

BLOCS DE COMPETENCES

En conformité avec la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, le Cnam a découpé son offre de formations diplômante en blocs de compétences, qui constituent une partie identifiée de la certification.
Le principe même de ces blocs de compétences est qu'ils peuvent être validés séparément de la certification dont ils font partie. La validation des unités qui composent un bloc donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.
Les formations découpées en blocs de compétences sont éligibles au financement CPF (Compte Personnel de Formation).
Pour connaître le contenu détaillé de chaque bloc de compétence ci-dessous et de ses modalités d'évaluation, veuillez-vous rapprocher de notre service accueil.

Licence professionnelle Coordonateur-trice de projets en insertion

bloc 1	Usages numériques
bloc 2	Exploitation de données à des fins d'analyse
bloc 3	Expression et communication écrites et orales
bloc 4	Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
bloc 5	Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
bloc 6	Mettre en œuvre des dispositifs d'action sociale
bloc 7	Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Pour la délivrance du diplôme, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

1. Justifier des conditions d'accès et de pré-requis

Justifier des conditions d'accès (cf. conditions d'accès page 1). Ces conditions sont exigibles à la demande du diplôme et non à l'inscription.

2. Validation des enseignements (UE)

Pour l'ensemble des UE de la licence professionnelle, la validation est basée sur le contrôle continu, la présence ou la participation aux cours ainsi que des travaux à rendre au cours du semestre ou de l'année : dossier écrit à préparer à partir d'observations et d'entretiens de professionnels et d'institutions dans le champ de l'insertion (professionnelle, sociale et culturelle) ; enquête collective ou individuelle à réaliser sur le terrain, exposé oral individuel ou collectif, élaboration de comptes rendus ; analyses de situations, études de cas, constructions de grille d'analyses, rapports écrits.

3. Validation du mémoire professionnel

L'élève devra rédiger et soutenir à l'oral un mémoire professionnel d'une trentaine de pages minimum (hors annexes) dans lequel il devra mettre en exergue la méthodologie de conduite de projet acquise au regard de la formation et en lien avec une situation professionnelle réelle (activité professionnelle ou stage).

4. Validation de l'expérience professionnelle

L'élève doit pouvoir justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation visée, à défaut il devra effectuer un stage de 4 mois minimum en lien avec l'insertion professionnelle.

Un rapport d'expérience (stage ou activité professionnelle) devra être rédigé et soumis à l'avis favorable du responsable pédagogique.

Pour la formation en alternance, la durée du contrat valide de fait la condition d'expérience professionnelle.

5. Validation en anglais

- Justifier d'une note supérieure ou égale à 10/20 à l'examen final du module d'anglais et d'une assiduité d'au moins 75% de présence en cours.
- Apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans sans l'obligation d'un niveau minimum (Le Cnam de la Réunion est centre d'examen pour faire passer le Linguaskill).

AST118 – Politiques et actions locales d'insertion professionnelle

Identifier les ressources politiques et les configurations locales d'acteurs intervenant dans les politiques d'insertion. Comprendre le positionnement d'une structure d'insertion dans un système de régulation locale de l'emploi et de lutte contre l'exclusion. Élaborer un plan d'action local.

TRS104 – Cadre environnemental et institutionnel du projet d'insertion professionnelle

Identifier les principes et les étapes méthodologiques d'un projet.
Analyser les contextes professionnels et institutionnels dans lesquels sont mis en œuvre les projets. S'approprier les conditions et critères d'évaluation d'un projet.

TRS107 – Conduite de projets collectifs en insertion professionnelle

Construire les outils adaptés à la mise en œuvre d'un projet collectif d'insertion.
Mobiliser les acteurs et animer le partenariat.
Suivre la réalisation du projet et la gestion des ressources (budgétaires et humaines).
Conduire la négociation et communiquer sur le projet.

Unité d'activité UAS008 – Conduite de projet en situation professionnelle

Cette UA valorise le travail de terrain (conduite du projet, stage et/ou expérience).

DEROULEMENT DE LA FORMATION

Organisation

Les enseignements se déroulent en soirée du lundi au vendredi sous la forme de cours magistraux ou de travaux pratiques (TP) selon les unités. Des regroupements en face-à-face pédagogique ainsi que des webconférences sont animés par les formateurs pour chacune des unités d'enseignement (UE).

Le nombre de regroupements en salle et de webconférences dépend de la modalité (cours ou TP) et du nombre de crédits ECTS alloué à l'unité (voir tableau des fréquences de cours ci-dessous).

En complément des séances en présentiel, l'élève a accès à un **environnement numérique de formation (ENF)** sous la forme d'une plateforme Internet à partir de laquelle il pourra télécharger un grand nombre de ressources pédagogiques et ainsi travailler en réelle autonomie.

Pour les élèves en contrat d'alternance, une journée de 7h hebdomadaire en présentiel au centre régional est prévue, en complémentarité des cours dispensés en soirée.

Fréquence des cours				
	UE semestrielle			UE annuelle
	3 ECTS	4 ECTS	6 ECTS	8 ECTS
TP	6 regroup.	7 regroup.	8 regroup.	14 regroup.
Cours	4 regroup. + 4 webconf.	4 regroup. + 5 webconf.	5 regroup. + 5 webconf.	8 regroup. + 7 webconf.
Anglais	30 séances annuelles de 2 heures			
Alternance : 1 journée de 7h / semaine en centre de formation				
>> durée d'un regroupement et d'une webconférence : 2H <<				

Moyens et méthodes pédagogiques

L'accès à l'ENF permet à l'élève de jouir d'un espace numérique de travail entièrement personnalisé et sécurisé et d'avoir accès à une grande quantité de ressources pédagogiques : supports de cours, exercices et corrigés, accès à une banque de données documentaires, Mooc, outils et logiciels de travail collaboratif, interfaces de webconférences, outils de communication et d'échange (chat, forum, messagerie), version complète de la suite Office 365 ...

Chaque regroupement et webconférence est enregistré et mis en ligne à disposition de l'élève sur son ENF en mode asynchrone pour qu'il ne puisse manquer aucun cours.

L'élève a également accès à un espace personnel à partir duquel il peut consulter son planning, ses résultats d'examen et son dossier administratif.

Un fond documentaire constitué d'ouvrages physiques est à disposition des élèves en libre consultation sur place avec possibilité d'emprunt.

Evaluations et suivi de la formation

Les examens sont programmés à la fin de chaque semestre. Les enseignements font l'objet de modalités d'évaluation spécifiques. Chaque inscription donne droit de se présenter à deux sessions d'examens par UE (hors unités d'activité). Les candidats ne sont admis à composer que pour les enseignements auxquels ils sont inscrits. Pour valider une UE, il faut obtenir une note de 10/20 minimum. Une attestation de suivi de formation pourra ainsi être délivrée sur demande. Les résultats sont communiqués une quinzaine de jours environ après les épreuves et sont consultables en ligne sur l'espace personnel de l'élève ou directement au centre régional du Port. Aucun résultat est communiqué par téléphone ou par courriel.

Une attestation de succès aux examens est délivrée en fin de semestre ainsi qu'une attestation de suivi de formation en fin de parcours.

Des enquêtes de satisfaction des enseignements et d'insertion à 6 mois sont menées auprès de nos élèves.



INSCRIPTION

Après avoir pris connaissance des modalités de formation et de son déroulement, procédez dans un premier temps à votre pré-inscription en ligne sur le site www.cnam.re

Cette procédure sans engagement est un préambule à votre inscription qui deviendra définitive une fois votre dossier validé auprès de nos services.

Pièces à fournir pour valider votre inscription :

- un CV détaillé à jour
- une lettre de motivation
- la photocopie des diplômes obtenus
- **personnes en activité** : attestation d'emploi ou dernier bulletin de salaire
- **demandeurs d'emploi** : attestation de Pôle Emploi de moins de 15 jours faisant apparaître votre catégorie
- un justificatif de la couverture sociale
- la photocopie d'une pièce d'identité (ou titre de séjour pour les personnes de nationalité étrangère)
- une photo d'identité récentes au format 3,5 x 4,5 cm portant, au dos, votre nom et l'intitulé de la formation
- la photocopie des attestations de réussite à des UE obtenues le cas échéant dans d'autres centres du réseau Cnam
- le titre de paiement pour la participation aux frais de formation à l'ordre de l'AGCnam OU attestation de prise en charge par l'employeur* (cf. modèle téléchargeable sur www.cnam.re - à défaut des chèques d'un montant équivalent au tarif à titre individuel seront obligatoirement établis à l'ordre de l'AGCnam).

* Les frais de dossier (18€) et le droit d'inscription forfaitaire au titre de l'année en cours (200€) sont exigibles dès le jour de l'inscription. **Tout dossier incomplet sera refusé. Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours francs après le dépôt de leur dossier d'inscription.**

Demandez votre devis de formation à
info@cnam.re

TARIFS

Prise en charge individuelle **

	TARIF INDIVIDUEL / CPF	TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI
Frais de dossier (1)	18 €	18 €
Droit d'inscription forfaitaire (2)	200 €	200 €
Droit d'accès aux enseignements		
UE dispensée à La Réunion	14,5 € / heure	CAT 1-4 : 12 €/ECTS CAT 5-8 : 36 €/ECTS
UE dispensée en FOAD (3)		CAT 1-4 : 12 €/heure CAT 5-8 : 14,5 €/heure
UA unité d'activité rapports, projets, mémoires		
Autres frais		
Inscription à l'EICnam (4)	450 €	450 €
Linguaskill test (5)	150 €	150 €
VAE	1.200 €	1.200 €
VAPP	520 €	520 €
VES (hors jurisprudence)	300 €	300 €

** Tarification en vigueur révisable annuellement après approbation du Conseil d'Administration

- (1) frais de dossier pour la première inscription au centre régional du Cnam uniquement.
- (2) droit individuel forfaitaire payable au titre de chaque année universitaire d'inscription au centre régional.
- (3) droit d'accès aux unités d'enseignement (UE) qui ne sont pas dispensées à La Réunion mais sont proposées en formation ouverte à distance (FOAD) depuis un autre centre organisateur Cnam.
- (4) frais d'inscription à l'EICnam exigibles une seule fois lors de l'entrée en cycle de spécialisation du diplôme d'ingénieur.
- (5) le Linguaskill est un test d'anglais conforme au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) qui valide la reconnaissance des diplômes du Cnam.

Pour toute demande de prise en charge par votre employeur, l'OPCO, Pôle Emploi, un organisme tiers, ou pour des formations en alternance, merci de nous consulter.

Vers le site de la composante nationale

Pour en savoir plus : <https://metiers-social.cnam.fr/>



18, rue Claude Chappe
97420 LE PORT



0262.42.28.37



www.cnam.re



info@cnam.re



réseaux sociaux



Bénéficiaire du soutien financier du conseil régional de La Réunion

Organisme certifié NF Service Formation professionnelle en et hors alternance par Afnor Certification

Certification qualité délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : actions de formation et actions de formation par apprentissage

dernière mise à jour : 31/05/2022